



L'INDE DU NORD AUX MILLE COULEURS

14 JOURS / 12 NUITS

DU 20 MARS AU 2 AVRIL 2025



20 PARTICIPANTS MINIMUM - 25 PARTICIPANTS MAXIMUM

Ce voyage vous mène au pays des anciens royaumes des Rajpoutes, fiers guerriers dont l'histoire se dispute aux récits de légende. Découverte de somptueux palais de maharajahs, de puissantes forteresses juchées sur les crêtes des collines sauvages des Monts Aravalli et les chefs-d'œuvre d'architecture moghole. Jaisalmer, Jaipur, Udaipur... découvrez les magnifiques cités princières, les temples et les citadelles qui font la renommée du pays et qui vous enchanteront par leur grandiosité.

Dans les campagnes, les villages vous charment par leur authenticité, encore préservée des assauts du monde moderne, et vous séduisent par la chaleur de leurs habitants. Voyagez dans l'extravagante et romanesque Inde d'antan.

Détaillant VISION D'AILLEURS VOYAGES et organisateur du voyage Passion du monde

VISION D'AILLEURS VOYAGES

L'itinéraire de votre voyage

PARIS – DEHLI – MANDAWA (SHEKAWATI) – BIKANER - POKHARAN – JAISALMER – REGION DU DESERT DE THAR – JODHPUR – JAIPUR – FATEHPUR SIKRI – AGRA – VARANASI – DELHI – PARIS

Les points forts

- Vols directs Air France
- Rencontre avec la population locale
- Découverte du célèbre Taj Mahal, classé parmi les 7 merveilles du monde
- Varanasi (Bénarès) l'une des plus anciennes villes du monde et l'un des lieux les plus saints de l'hindouisme
- Promenade en bateau sur le Gange pour assister au lever du soleil
- Dîners spéciaux avec musiques locales
- Descente vers le magnifique Fort d'Amber à dos d'éléphants & découverte des moyens de transports locaux (Cyclo-pousse, Tuk tuk...)
- Nuit dans le désert

L'ITINERAIRE DE VOTRE VOYAGE

1^{ER} JOUR : Jeudi 20 MARS 2025 > DOLE – DIJON – PARIS → DELHI

RV Dole / Dijon et transfert à l'aéroport de PARIS CDG avec votre accompagnatrice(teur).

Vol direct avec **Air France avec un décollage à 10h15, arrivée à Delhi à 23h45** (Horaires soumis à modification).

Accueil par votre guide-accompagnateur. Installation à l'hôtel.

2^{ème} JOUR : Vendredi 21 MARS 2025 > DELHI > MANDAWA (SHEKAWATI)

Après le petit déjeuner, départ par la route pour **Mandawa** (260 kms / 6 ½ heures)

Sur le chemin pour pourrez commencer à découvrir l'Inde, pays aux nombreux contrastes. Le voyage commence en zone urbaine et se dirige petit à petit en zone rurale, le paysage change du tout au tout.

La région du Shekawati ou « Galerie en plein air du Rajasthan » est renommée pour ses **Havelis (petits hôtels particuliers de riches marchands)** aux décors remarquables. Les façades sont peintes de scènes charmantes et les cours intérieures ornées de piliers sculptés et peints. La plupart de ces Havelis remontent au XVIII^e et au début du XX^e siècle. **Les principales villes sont Jhunjhunu, Fatehpur, Ramgarh, Nawalgarh et Mandawa.**

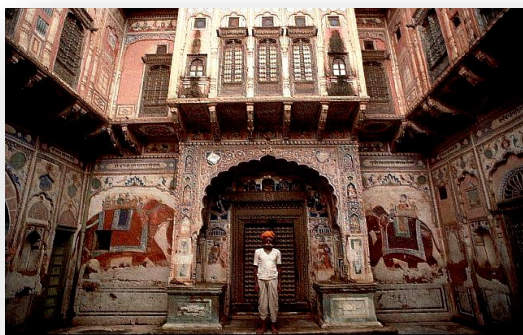
Cette région se développa dès le XIV^{ème} siècle lorsque des clans musulmans commencèrent à s'y implanter. En effet, les villes devinrent d'importants centres commerciaux sur la route des caravaniers venant des ports du Gujarat.

Arrivée à Mandawa, promenade à pied dans la ville et visite des nombreuses Havelis qui la composent.

Vous pourrez déguster un bon Chai (thé local) dans une échoppe du village.

Idéal pour s'initier aux saveurs locales. Déjeuner et dîner.

VISION D'AILLEURS VOYAGES



Les Havelis : Pour étaler leur opulence aux yeux de tous, les riches marchands de la région se firent construire de somptueuses demeures. Ces petites maisons, assez insignifiantes de l'extérieur dévoilent leur richesse lorsque l'on pousse les lourdes portes de bois qui marquent l'entrée de la demeure. On pénètre alors dans un domaine principalement réservé aux femmes, leur permettant de se soustraire aux regards de la rue tout en jouissant des charmes de cours intérieures. Celles-ci sont entourées par une arcade dont les murs sont fréquemment ornés de fresques exécutées par des artistes venus de Jaipur à la demande des propriétaires.

3^{ème} JOUR : Samedi 22 MARS 2025 > MANDAWA > BIKANER

Après le petit déjeuner, départ par la route pour **Bikaner** (180 kms / 3 ½ heures)

Bikaner est un district au nord-ouest de l'État du Rajasthan. La ville qui est à ce jour le **siège administratif** de la région et était autrefois **la capitale de cet état princier**. La ville, fondée par **Rao Bika** en 1486, est à ce jour la quatrième plus grande ville du Rajasthan. Elle est entourée d'un **rempart crénelé** et fut jadis une étape importante sur la route des caravanes. **Une fête aux chameaux a lieu tous les ans en février.**



Vous visiterez le **Fort de Junagarh**, impressionnante citadelle aux nombreux **palais et temples**. Ce fort fut construit entre 1588 et 1593. Son rempart mesure près d'un kilomètre avec 37 bastions. Le musée possède une collection très rare d'anciens manuscrits Perse et Sanskrit. **Promenade en tuk tuk dans les ruelles de la vieille ville.** Déjeuner et dîner.

4^{ème} JOUR : Dimanche 23 MARS 2025 > BIKANER > POKHARAN

Départ après le petit déjeuner pour **Pokharan** (195 Kms / 04h00)
A l'arrivée, installation au **Fort Pokharan** où vous séjournerez.
Il s'agit d'un ancien fort reconverti en hôtel. Immersion garantie !
Déjeuner au Fort. L'après-midi, visite du musée de **Phokaran** où est exposée une très belle collection d'œuvres artistiques et d'objets artisanaux du Rajasthan.
Vous pourrez visiter le village de **Ramdevra**, célèbre pour son temple sacré dédié à un saint hindou. Balade à pied dans le village.
Dîner et nuit.



5^{ème} JOUR : Lundi 24 MARS 2025 > POKHARAN > JAISALMER

Départ après le petit déjeuner pour **Jaisalmer** (110 Kms / 02h00 + 1h).

Arrivée à **Jaisalmer** et **visite du Fort**, sur les hauteurs. A l'intérieur découverte du **Palais du Maharawal**, des temples Jaïns aux nombreuses sculptures et le Jin Bhadra Suri Gyana Bhandar, qui possède une **splendide collection de manuscrits** parmi les plus anciens de l'Inde.
Ensuite, **promenade pédestre commentée dans la Vieille Ville**, où s'activent toutes sortes d'artisans et de commerçants pendant la matinée. Se frayant un chemin entre la foule et les vaches indolentes, vous découvrirez la petite cité protégée par une enceinte comptant quelque 90 bastions, ses plus beaux havelis dont le célèbre Patwon Ki havéli dont la terrasse offre un beau panorama sur Jaisalmer, et son intéressant temple jaïn.
Déjeuner à l'hôtel.
En après-midi **continuation de la visite de la ville « dorée »**, découverte du Lac Gadisar, situé en-dehors des fortifications.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Visite de **Bara Bagh**, ancien jardin des souverains de **Jaisalmer**, pour découvrir les décoratifs chhattri (cénotaphes) des Maharawal (souverains) de Jaisalmer. Ils sont édifiés sur une colline située près d'un petit lac en contrebas, dans un très beau décor. Sous le dôme de chaque chattri, une petite stèle représentant une ou des "sati". La sati, est une ancienne pratique hindoue consistant à brûler une veuve sur le bûcher funéraire de son mari. Dîner.

6ème JOUR : Mardi 25 MARS 2025 > JAISALMER > REGION DU DESERT DE THAR

Temps libre jusqu'à 10h00 pour une découverte individuelle.

Départ pour la **région** du **désert de Thar** en direction de Jodhpur. A l'arrivée, installation au campement, des tentes privées et aménagées en plein désert ! Une superbe expérience. Déjeuner. Visite des maisons des Bishnois.

Vous assisterez à une cérémonie religieuse d'opium organisée par les sages du village ainsi qu'à un spectacle de chansons. Vous profiterez d'un safari en 4X4 sur les dunes de sable de la région et laissez-vous tenter par une balade à dos de chameau dans les environs.

Retour à votre campement et dîner.

Votre campement : Thar Oasis Resort and Camp

Le Thar **Oasis Resort and Camp** se trouve à seulement une heure de route de Jodhpur, il est considéré comme la porte d'entrée du Thar Désert.



7ème JOUR : Mercredi 26 MARS 2025 > REGION DE THAR > JODHPUR

Départ après le petit déjeuner pour **Jodhpur** (160 Kms / 03h00).

Route en direction de Jodhpur et à l'arrivée installation à l'hôtel. **« La Cité Bleue », située en bordure du désert du Thar est la plus grande ville du Rajasthan** après Jaipur. Elle fut bâtie en 1459 par le chef du clan rajpoute des Rathor. Elle est ceinturée **par un rempart de 10 kilomètres de long**.

Elle tire son nom de la couleur indigo des maisons de la vieille ville. La couleur bleue, réservée jadis à la caste des brahman est de nos jours utilisée par tous et repousserait efficacement les insectes.

Vous visiterez le Fort de Mehrangarh, perché sur une colline à 125 mètres d'altitude est **la plus impressionnante citadelle du Rajasthan**. Elle domine la vieille ville aux maisons peintes en bleu, au milieu desquelles on peut apercevoir la Tour de l'horloge qui marque l'entrée du bazar.

Cette forteresse du XVème siècle est, d'après Rudyard Kipling, l'œuvre des "anges, des fées et des géants".



VISION D'AILLEURS VOYAGES

Vous découvrirez une **succession de cours et de palais**. Vous découvrirez une très belle collection de Howdah (nacelles installées sur les dos des éléphants), de miniatures mogholes, d'armes etc....



Vous explorerez **Jaswant Thada un mémorial de marbre blanc** dédié au Maharaja Jaswant Singh II, qui défendit Jodhpur des invasions, il fut à l'initiative du système d'irrigation et stimula l'économie.

Ce cénotaphe fut construit en 1899. C'est le meilleur endroit pour photographier le fort.

Excursion en ville en rickshaw, mode de transport très utilisé en Inde.

Déjeuner et dîner.

8ème JOUR : Jeudi 27 MARS 2025 > JODHPUR > JAIPUR par train Intercity Express

Transfert à la gare de Jodhpur pour prendre votre

train en direction de **Jaipur**. Prévoir 5h de trajet. Déjeuner local servi à bord.

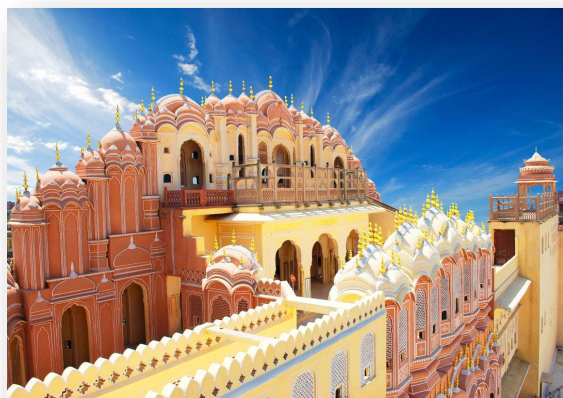
Arrivée en gare de Jaipur. Transfert vers votre hôtel.

Installation pour 2 nuits.

Tour d'orientation de Jaipur : capitale du Rajasthan, la « ville rose » tient son nom de la couleur de ses palais, de ses **Havelis et de ses forts construits en grès rose**. Jaipur qui signifie « **la cité de la victoire** » fut construite en 1727 par Sawai Jai Singh-II.

La ville a été construite dans le respect du « Shilpa Shastra », ancien traité sur **l'architecture hindoue**. Son aménagement est remarquable lorsque l'on se replace dans le contexte du XVIIIème siècle, ou peu de villes avaient vu le jour, même en Europe. Entourée de collines escarpées sur trois côtés, l'ensemble de la ville est cerné par une enceinte fortifiée, gardée par sept portes.

Promenade dans les rues étroites de la ville à la découverte des marchés locaux. Dîner.



9ème JOUR : Vendredi 28 MARS 2025 > JAIPUR > FORT D'AMBER > JAIPUR

Début de la journée par la visite du **Fort d'Amber**.

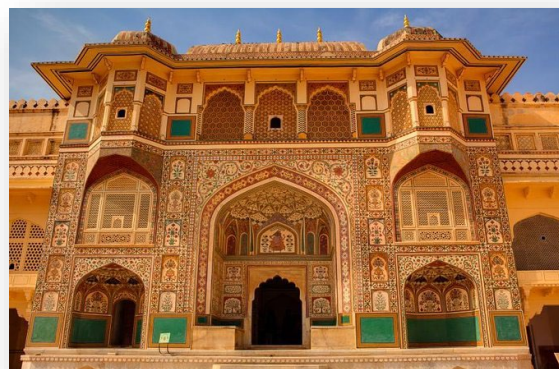
Amber, **autrefois la capitale de l'ancien état du Rajputana** et repaire fortifié de l'empire des Moghols. Amber se compose **de 3 forteresses imbriquées les unes dans les autres**.

Au niveau le plus bas, on trouve le Fort qui abritait les appartements du Maharaja et de ces très nombreuses femmes et concubines.

C'est à la manière princière, **à dos d'éléphants** et sous la conduite d'un cornac enturbanné, que vous accèderez au fort (selon disponibilité, descente en jeep possible).

Visite à pied des différents palais et du Temple dédié à la déesse Kali. Vous déambulerez dans un immense complexe de cours et de salles dont la plupart des murs sont peints de fresques ou incrustés de pierres semi-précieuses et miroirs. Plus fascinant encore, est le Sheesh Mahal ou salle des miroirs, dont l'éclairage se fait par la réflexion d'une seule lampe dans le **jeu des miroirs**.

Déjeuner dans un restaurant en ville de **Jaipur**. En chemin, passage devant Le Palais des Vents (Hawa Mahal) – Il s'abrite derrière une façade de **grès rouge de cinq étages, ornée de 593 fenêtres et balcons** finement ciselés et ajourés, rendant la construction bien plus importante qu'elle ne l'est en réalité. Il était utilisé comme un paravent pour les dames de la famille royale qui s'y abritent afin d'assister au spectacle de la rue sans être vue des passants.



VISION D'AILLEURS VOYAGES

Visite du **City Palace ou Palais du Maharaja**, un immense complexe de **magnifiques palais**, agrémentés de **jardins et de cours**. Le palais-musée abrite des collections de manuscrits rares, armes, costumes, tapis et miniatures...

Visite du l'Observatoire de Jantar Mantar – construit au début du XVIIIème siècle, est le plus célèbre des cinq observatoires construits par Sawai Jai Singh en Inde. Il fut un mécène et grand admirateur des progrès de la recherche dans les domaines de la science et de la technologie, mais était avant tout passionné d'astronomie. La précision des instruments en place étonne et suscite l'admiration.

Pour vous mettre en ambiance, **une promenade est organisée en tonga** (2 personnes par cyclo-pousse). Dîner à l'hôtel.

En soirée, **séance BOLLYWOOD**, vous assisterez à une séance de cinéma en ville.

10ème JOUR : Samedi 29 MARS 2025 > JAIPUR > FATEHPUR SIKRI >AGRA

Après le petit déjeuner, **départ pour** Agra (235 Kms / 6h00) et en route, **visite de Fatehpur Sikri**.

Cette ville en **grés rouge** fut construite par le grand empereur moghol Akbar à la fin XVIème siècle. Il en fit sa capitale. Ses monuments, palais et mosquées sont en parfait état de conservation et il n'est pas difficile d'imaginer la vie dans le fort au temps de sa splendeur passée. **Fatehpur Sikri est un lieu remarquable du point de vue artistique et architectural** : la ville impériale fantôme, désertée en raison du manque d'eau, offre aux visiteurs, palais, bâtiments à colonnades, kiosques, pavillons, cours et bassins, mosquées et caravansérails.

Continuation **Agra**, centre industriel de l'état de l'Uttar Pradesh, fut **construite par les Moghols** qui, non seulement étaient de brillants dirigeants mais également de grands bâtisseurs. A cette époque (XVI & XVIIème siècles), **Agra était la capitale de l'Inde**. Elle fut détrônée par Delhi en 1648.

Visite du Taj Mahal, chef-d'œuvre de l'architecture moghole. Surement le plus beau moment de votre voyage !

Le Taj Mahal est un chef-d'œuvre de l'architecture moghole, Il a fallu 22 ans et 20.000 hommes pour ériger ce chef d'œuvre de marbre blanc incrusté de pierres semi-précieuses. Le marbre a été extrait à 200 Miles de la ville et transporté par 1000 éléphants. Les minarets qui flanquent le bâtiment sont purement décoratifs, le Taj Mahal n'étant pas une mosquée.

Au lever ou au coucher du soleil, le monument change de couleur pour passer du rose nacré au jaune or. Le bassin rectangulaire bordé de cyprès reflète le monument au charme magique et envoutant. Sous le dôme Shah Jahan et Mumtaz reposent réunis pour l'éternité.

Il symbolise l'histoire du parfait Grand Amour...

Le soir, à votre hôtel **spectacle privatif de magie et de marionnette**.

Déjeuner et dîner.



11ème JOUR : Dimanche 30 MARS 2025 > AGRA > VARANASI (train de nuit)

Petit déjeuner matinal puis départ pour le **Fort Rouge d'Agra**.

Le Fort Rouge, Classé par l'UNESCO « Héritage Mondial ».

VISION D'AILLEURS VOYAGES

C'est ici que s'est écrite dans la pierre l'histoire de l'empire Moghol.

Construit sur une éminence dominant la rivière Yamuna, ce fort à l'aspect impressionnant renferme de nombreux Palais aux décorations raffinées mais également un dédale de bâtiments qui en font une ville dans la ville.

La structure actuelle doit ses origines à l'empereur Akbar qui a érigé ses murs et ses portes en 1565 mais aussi les premiers bâtiments à l'est sur les rives de la rivière Yamuna. **Temps libre.**

Déjeuner et dîner.

En soirée, transfert vers la gare d'Agra pour prendre le train de nuit vers **Varanasi** avec votre guide. Nuit dans le train.



12ème JOUR : Lundi 31 MARS 2025 > VARANASI

Arrivée à **Mughalsarai** vers 6h45 puis transfert à **Varanasi**. Après le petit déjeuner, nous partons pour une excursion **dans la ville Bouddhiste de Sarnath. Visite des ruines, du musée et du site où Bouddha a eu sa première illumination.** Retour et installation à l'hôtel. Après le déjeuner, nous visiterons les temples et le centre de Varanasi, autrefois **appelée Bénarès** et perçue comme un des lieux les plus saints de l'hindouisme. Dans la soirée, nous assistons à une **cérémonie de prières au bord du Gange**, considéré par les hindous comme **le fleuve le plus sacré en Inde.** Dîner.



13ème JOUR : Mardi 1er AVRIL 2025 > VARANASI → DELHI – DELHI → PARIS

Réveil à l'aube et transfert aux **Ghats à l'aube pour une promenade en bateau** sur le Gange et pour assister au lever du soleil.

Retour à l'hôtel pour le petit déjeuner. Déjeuner (**lieu à préciser**). Transfert à l'aéroport et vol à destination de Delhi. **HORAIRES DU VOL A CONFIRMER. Tour de ville de Delhi.**

Capitale de l'Inde et principale porte d'entrée du pays, Delhi est une métropole animée où se côtoient avec succès **modernité et culture ancestrale.**

Du XVIIème au XIXème siècle, « Old » Delhi géra l'Inde musulmane puis les britanniques créèrent « New » Delhi, capitale de l'empire des Indes qui détrôna Calcutta en 1931. Delhi devint la capitale du pays lors de **l'Indépendance en 1947.**

Dîner d'adieu et route pour l'aéroport.

14ème JOUR : Mercredi 2 AVRIL 2025 > PARIS CDG – DIJON – DOLE

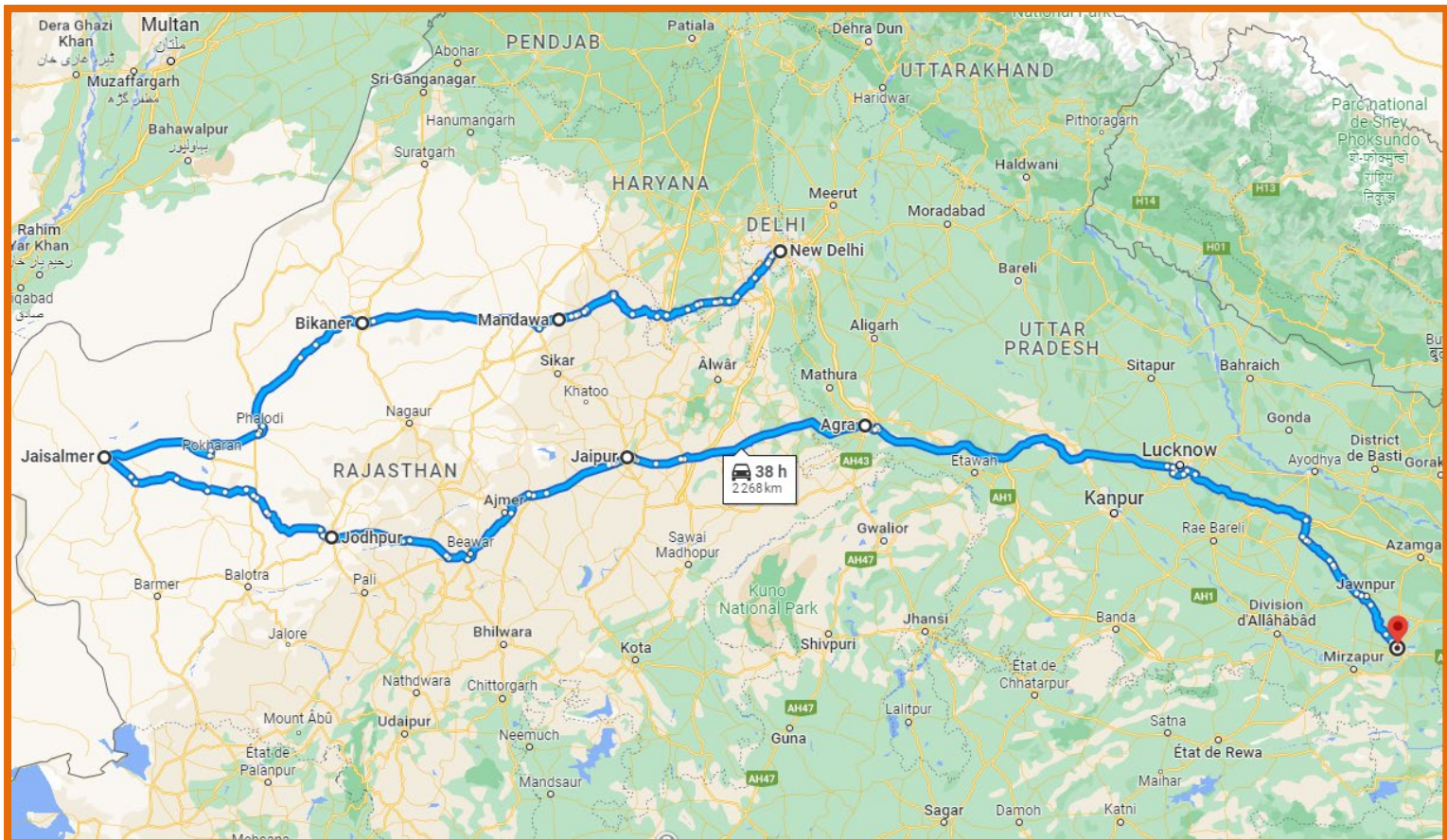
Envol à destination de **PARIS CDG** avec la compagnie **Air France décollage à 00H35 et arrivée à 06h35 à PARIS CDG.** (Horaires soumis à modification)

Retour en autocar dans votre région en direction de **Dijon et Dole.**

L'ordre des visites peut être inversé. Les kilométrages et temps de parcours sont donnés à titre indicatif.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081



VISION D'AILLEURS VOYAGES

31, rue de la Libération 21240 TALANT - 03 80 55 18 23 - contact@visiondailleurs.fr - www.visiondailleurs.fr
IM 021160007 - APST - JMB Voyages SARL au capital de 114 413€ - SIRET 4119153900081

CONDITIONS DE VENTE

DESTINATION :

INDE DU NORD

TYPE DE VOYAGE :

Circuit - 14 jours / 12 nuits

DATES DU VOYAGE :

Du 20 mars au 2 avril 2025

TARIF :

Base 25

Base 20

Supplément

2 980€

3 090€

chambre individuelle

425€

NOTRE PRIX COMPREND :

- Un(e) accompagnateur (trice) depuis votre région
- Les transferts en autocar de tourisme Dole- Dijon/aéroport de PARIS CDG, AR
- transport local en autocar tourisme
- Les frais de visa connus à ce jour soit 35€ (soumis à modification)
- Le vol régulier DIRECTS PARIS/ DELHI, AR, avec la compagnie Air France, en classe économique, avec 1 bagage en soute de 20kg par personne et 1 bagage cabine
- Le vol intérieur VARANASI/ DELHI le jour 13, en classe économie avec 1 bagage en soute de 20kg, taxes d'aéroport incluses sous réserve de modification jusqu'à 30 jours avant le départ
- Les taxes d'aéroport connues à ce jour 289€
- Les services d'un guide accompagnateur local parlant français durant tout le circuit
- Les transferts, les excursions et visites mentionnés au programme
- L'hébergement en hôtels 4*/4* sup normes locales, en chambre double/twin standard
- Le ports des bagages dans les hôtels
- Les repas (menus aux saveurs locales) comme mentionnés dans le programme en pension complète du petit déjeuner du J2 au diner du J13
- Forfait boisson lors des repas : 1 eau minérale ou 1 bière locale ou 1 soda, café/thé inclus
- Trajet en train Jodphur/Jaipur - 2nd climatisée
- Trajet en train de nuit - 2nde 4 couchettes partagées par compartiment climatisé Agra/Varanasi, (pas de possibilité de compartiment individuel)
- Lors du trajet en train de nuit - 1 bouteille d'eau minérale par personne
- Une bouteille d'eau minérale par personne et par jour dans les bus
- Les pourboires aux chauffeurs et au guide principal
- L'assistance de notre correspondant local,
- Un carnet de voyage avec guide touristique
- Une réunion de remise carnet de voyage
- L'assistance par téléphone de notre agence 24H/24, 7J/7

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les dépenses personnelles,
- Les boissons, autres que celles incluses dans le forfait boisson
- Les éventuels excédents de bagages
- Toutes les prestations non mentionnées dans le programme
- Supplément chambre individuelle en demande et en nombre limité = 425 €
- **L'assurance CAP EXPLORER ANNULATION OU MULTIRISQUES CHAPKA** : Annulation toutes causes justifiées + Bagages + Interruption de séjour + RC vie privée/locative, Individuelle accident + Assistance rapatriement + Frais médicaux + retard d'avion ou de train, **nous consulter.**

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Tarifs donnés en date du 29 avril 2024, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et de modification des tarifs pour 2025.

Formalités pour les ressortissants français :

Passeport. Les Français sont soumis à un visa pour séjourner en Inde. La date d'expiration du passeport doit être postérieure d'au moins 6 mois à la date de fin de validité du visa.

REVISION DU PRIX

Conformément aux articles L.211-12, R. 211-8 et R. 211-9 du Code du tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports (carburant/énergie), des redevances et taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ. Cette hausse s'appliquera intégralement sur la part du prix concernée :

MODALITES DE PAIEMENT : un acompte de 30% sur la base 20 est demandé à la réservation du voyage. 2^{ème} acompte à J - 90 jours et solde 40 jours avant le départ à réception de la facture et réajustement du tarif, selon révision du prix et nombre définitif de participants. Règlements à l'ordre de JMB VOYAGES.

Formalités sanitaires :

Aucun vaccin obligatoire. Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du contrat. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : <https://www.pasteur.fr/fr> <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/> et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que le mineur résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de sa pièce d'identité et du formulaire d'autorisation de sortie de territoire :

CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do.

ANNULATION PAR LE VOYAGEUR

CONDITIONS D'ANNULATION 2024 VOYAGES CLE EN MAIN

A plus de 90 jours : 500 € par personne de frais d'annulation.

De 90 jours à 45 jours : 40 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

De 44 à 31 jours avant le départ : 70 % par personne de frais d'annulation du montant total du voyage

A moins de 30 jours du départ : 100 % du montant total du voyage, hors taxes aéroportuaires.

+ assurance non remboursable quel que soit le cas

ANNULATION PAR LE DETAILLANT OU L'ORGANISATEUR

Le voyage peut être annulé par l'organisateur ou l'agence si le nombre minimum de 20 participants n'est pas inscrit :

21 jours avant la date de départ, pour les voyages dont la durée dépasse 6 jours.

Le Voyageur sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

CONTACT :

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le voyageur est tenu de la signaler au contact téléphonique qui lui sera fourni dans les meilleurs délais :

Un numéro de téléphone vous sera fourni dans votre carnet de voyage.

A défaut, le numéro d'urgence de Passion du Monde : 06 83 91 13 06

Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client.

Le voyageur pourra également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

VISION D'AILLEURS VOYAGES

Partie B Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait dans des situations autres que celles couvertes par la partie A.

"Traduction" selon Passion du Monde Voyages : Voyage vendu en agence de voyage et non sur Internet.

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le [code du tourisme](#). Les entreprises Passion du Monde et Vision d'Ailleurs Voyages seront entièrement responsables de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, les entreprises Passion du Monde et Vision d'Ailleurs Voyages disposent d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elles deviendraient insolubles.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le [code du tourisme](#) :

- ✓ Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.
- ✓ L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.
- ✓ Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.
- ✓ Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.
- ✓ Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.
- ✓ Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.
- ✓ Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.
- ✓ Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.
- ✓ L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.
- ✓ Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.
- ✓ **Passion du Monde Voyages** a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'**APST** [organisme chargé de la protection contre l'insolvabilité]. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (15 Avenue Carnot 75017 PARIS – 01 44 09 25 35 info@apst.travel) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Passion du Monde.

https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=B6B56671A51841699A8FB7B4B5EB08A2.tplgfr21s_1?idArticle=LEGIARTI000036242695&cidTexte=LEGITEXT000006074073&categorieLien=id&dateTexte=20180701

VISION D'AILLEURS VOYAGES



Le Rajasthan, au nord-ouest de l'Inde, est le deuxième État du pays par sa superficie : il s'étend sur 342 000 km².

Cette région a un climat sec et des sols arides où rien ne pousse.

Au Nord, un immense désert, le Thar, est une frontière naturelle avec le Pakistan.